

**Réunion du 10 février 2020**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

Étaient présents :	M. Frédéric BIERRY, président. M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents. Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
Procuration(s) :	M. André ERBS ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY
Excusé(s) :	Mme ESCHLIMANN Michèle
Absent(s) :	M. CAHN Mathieu, M. CARBIENER Thierry
Ne prennent pas par au vote :	M. Denis SCHULTZ
Rapporteur :	M. André ERBS

**CP/2020/007  
E2\_2020\_01\_24\_007**

**65510 - Fonds de solidarité communale  
Contrats départementaux de développement territorial et  
humain - Proposition d'attribution de subventions au titre du  
Fonds de solidarité communale et d'approbation des termes  
des projets de conventions financières**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'attribuer des subventions au titre du Fonds de solidarité communale pour un montant total de 2 247 337 €, aux Communes figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental ;

- d'approuver les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département et les Communes, figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération conformément au modèle joint en annexe ;

- d'autoriser son président à signer les conventions à conclure avec les Communes figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

**Nombre de votes exprimés : 43**

<b>Vote(s) pour :</b>	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	42
<b>Vote(s) contre :</b>	/	0
<b>Abstention(s) :</b>	/	0

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200210-  
lmc1132993-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/02/20